



INFORMATION - COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate
Le 9 février 2010

Étude des options de service amélioré de collecte des ordures ménagères par le Comité d'orientation permanent du renouvellement des infrastructures et des travaux publics

Winnipeg (Manitoba) – L'administration municipale a recommandé aujourd'hui des options de service amélioré pour la collecte des chariots à déchets, selon un système de recouvrement des coûts, dans le secteur nord-ouest où est désormais en vigueur le nouveau programme de collecte automatisée des ordures ménagères.

Le programme actuel prévoit un chariot de 240 litres par foyer. Ce chariot contient l'équivalent de trois poubelles de grandeur normale. Des résidents et des résidentes ont appelé le service 311 et les élus de la ville pour dire que le chariot n'était pas assez grand pour leurs ordures ménagères hebdomadaires et qu'ils étaient disposés à payer pour un service supplémentaire. Une recommandation a été faite au Comité d'orientation permanent du renouvellement des infrastructures et des travaux publics le 9 février 2010.

Voici les options de service contre paiement :

Option 1 – Remplacer le chariot de 240 litres par un chariot de 360 litres contre paiement de frais annuels de 33 \$

Option 2 – Ajouter un deuxième chariot de 240 litres contre paiement de frais annuels de 93 \$.

Option 3 – Ajouter un deuxième chariot de 360 litres contre paiement de frais annuels de 116 \$.

Les clients et les clientes devront payer la totalité des frais annuels sur réception d'un compte d'eau trimestriel. Ils pourront choisir de mettre fin au service amélioré n'importe quand au cours de l'année, mais aucun remboursement ne sera fait. Ils pourront également passer prendre leur chariot ou payer des frais de livraison de 25 \$ pour le faire livrer à la maison.

Si le Conseil municipal approuve la recommandation, le service amélioré pourrait commencer dès que les chariots seraient disponibles auprès du fournisseur et que les résidents et les résidentes en seraient informés.

-30-

Les médias peuvent obtenir des renseignements directement de la ligne des médias de la ville de Winnipeg au 986-6000 ou par courrier électronique à MediaInquiry@winnipeg.ca